

MAUD.

Oui, faites, Garite, nous avons fini depuis longtemps.
(*La servante range un peu le couvert, puis sort.*)

Scène VI

MAX, MAUD.

MAUD.

Ecoute, Max, j'ai réfléchi : il vaudra mieux que tu sois seul d'abord pour les revoir. C'est la première fois depuis l'enterrement... et puis... il y a cette explication... Ce serait si douloureux pour eux, devant moi, ne penses-tu pas ? (*Max veut protester*) Si, si, je t'assure, laisse-moi faire. Au reste, je suis fatiguée par cette nuit de voyage, j'irai un peu m'étendre dans ta chambre.

MAX.

C'est comme tu préfères, chérie ; quoique, réellement, avec toi, tout est toujours plus facile...

MAUD.

Chut ! Je les entends qui descendent. Bon courage, mon cher, cher mari !.. (*Elle s'enfuit par la cuisine.*)

Scène VII

MAX, puis SON PÈRE ET SA MÈRE, (*très blancs, très cassés*).

TOUS DEUX.

Toi, Max ! (*Ils échangent un regard, puis l'embrassent, mais froidement. Ils s'asseyent à table, Max entre eux. Silence embarrassé.*)

LA MÈRE.

N'as-tu pas besoin de prendre quelque chose ?

MAX.

Merci. Maud et moi nous avons déjeuné. Maud se repose, vous la verrez tantôt...

(*Silence.*)MAX (*avec chaleur*).

Chers, chers parents... Je suis venu... J'ai pensé que vous seriez contents de parler un peu du petit avec moi... de son enfance... des derniers jours aussi... Nous avons besoin, n'est-il pas vrai, de nous rapprocher dans notre grand deuil commun...

(*Silence.*)MAX (*qui se trouble un peu*).

Nous l'aimions tant, notre petit Guy... Je venais vous dire... N'est-ce pas, tous nous voulons oublier ses torts, à présent qu'il dort en paix... et ne plus nous souvenir que de l'enfance pure du petit Guy...

(*Silence.*)MAX (*continuant avec effort*).

Ne pensez-vous pas, chers parents, qu'il est facile de tout pardonner à un mort ? On juge mieux, on comprend mieux ce qui a pu entraîner ses fautes... N'est-ce pas, il n'est rien de quoi vous ne puissiez l'absoudre... quels qu'aient pu être ses torts ?

LE PÈRE (*éclatant tout à coup*).

Quels torts ? quels torts ?

MAX.

Père... l'heure est venue où bien des choses doivent s'expliquer... mais je sais que si tout n'a pas été parfait dans la vie de notre pauvre Guy...

LE PÈRE (*violemment*).

Pas parfait ? Tu oses ? Et toi ? Et toi ? Et toi ? Quel a été ton rôle et quel a été ton exemple ? Et tu oses !

MAX (*très pâle*).

Père, c'est ici que je dois vous parler...

LE PÈRE (*sans l'écouter*).

Comment, tu oses ! toi ! maintenant ! après ce qu'il a été pour toi, après qu'il nous a supplié de t'épargner, de nous taire ! Sans lui, nous t'aurions maudit ! Et tu oses !

MAX.

Père, Père, je t'en supplie, laisse-moi parler !

LE PÈRE (*farouche*).

Non, non, ç'en est trop à la fin ! Il n'y a donc rien de sacré pour toi ? Tu chargerais un mort ! Toi ! Mais qui es-tu donc, malheureux, pour oser cela ?

LA MÈRE.

Ernest, je t'en prie, calme-toi. Rappelle-toi que le petit ne voulait pas qu'on l'accable.

LE PÈRE.

Oui, mais ceci est trop violent aussi ! La mesure est comble ! Cette outrecuidance ! Comment, il ne te suffit pas d'avoir empoisonné nos vieux jours par ton déshonneur, il faudrait que tu salisses la seule chose qui nous reste, le souvenir de l'enfant !.. Ses péchés de jeunesse, eh ! qu'importe ! N'as-tu pas vu comme ton déshonneur l'a torturé ? Combien il changeait ? N'as-tu pas compris comme cela le rongait ?

MAX.

Père, Père, je t'en supplie, laisse-moi te dire... t'expliquer...
(*Il veut tirer de son portefeuille la lettre de Guy.*)

LE PÈRE.

Non !.. Non !.. C'est inouï !.. Nous avons promis à l'enfant de te pardonner... et n'avons-nous pas tenu notre promesse ? Mais il y a des limites à tout...

LA MÈRE (*les yeux fixés sur le portrait de Guy, de l'enfant joyeux, si beau, si vivant qui sourit dans son cadre.*)

Ernest ! les volontés d'un mort sont sacrées !..

LE PÈRE (*se calmant*).

Oui, oui, c'est juste... je ne dirai plus rien... et pourtant il faut que ce malheureux comprenne que c'est Guy encore qui lui vaut notre indulgence, que nous vivons de son souvenir et que jamais, jamais nous n'autoriserons personne à blasphémer sa mémoire... Dis-le si tu veux... Dis-lui tout... Je ne peux plus !

MAX.

Père, permets-moi...

LE PÈRE.

Tais-toi.

LA MÈRE.

Oui, Max, je vais te dire : au début, il y a deux ans, on nous avait raconté des choses... et nous ne savions lequel c'était de vous deux qui nous déshonorait. Père, tout de suite, avait pensé que ce ne pouvait être l'enfant : « Si je ne croyais plus en celui-là, il me serait impossible de vivre » me disait-il. Moi, je ne pouvais croire aucun de vous deux coupable... Tant d'argent que tu nous demandais sur ta part, depuis quelques mois, nous avait pourtant mis sur la piste... Puis Guy est venu, il nous a tout dit et avec quelle générosité, te cherchant des excuses...

LE PÈRE (*vivement*).

Quelles que soient les petites fautes de jeunesse qu'il ait pu commettre, ceci n'est-il pas assez noble pour tout effacer ? Je te le demande ?

LA MÈRE.

Tu vois, Max, tu aurais tort de nous parler encore. Son souvenir nous est sacré, au dessus de tout. Sans ce souvenir là, rien ne nous resterait, car cet enfant a été l'espoir et la seule joie de notre vieillesse... (*elle pleure douloureusement.*) N'est-ce pas assez qu'il soit mort ? Dois-tu encore insulter sa mémoire ? En son nom seulement, Max, nous te pardonnons.

(*Max, très pâle, a écouté, la main sur les yeux.*)

MAX (*lentement*).

Et si... lui avait commis une faute analogue à... à la mienne ?

LE PÈRE (*violemment*).

Supposition impossible, inutile et absurde !

LA MÈRE.

Pourquoi insister, Max ? Je te disais : Père n'aurait pu survivre au déshonneur de celui-là, en qui nous avons tout mis... Mais ton père le dit, c'est une supposition inutile. Son souvenir nous soutient et nous donnera, je l'espère, le courage d'attendre patiemment la mort qui doit nous réunir à lui...

(*Silence. Max hésite, puis, remettant en poche la lettre de Guy, lentement, très gravement.*)

MAX.

Père, et toi, chère Mère, pardon !.. Vous avez raison : je n'ai pas le droit de rien dire contre le mort.

LE PÈRE.

Il ne méritait que de l'affection.

MAX.

C'est vrai, Père, il a toujours appelé la tendresse. Jusqu'au dernier jour, Père, il a été si confiant.

LE PÈRE (*radouci*).

Dès son enfance...

MAX.

Pensons à son enfance, chers parents, sa joyeuse enfance, ici, auprès de vous.

LA MÈRE.

Oui, tandis que tu étais en pension, tu ne peux croire comme il remplissait la maison de gaieté.

LE PÈRE.

Tant d'espoirs étaient fondés sur sa tête blonde.

MAX (*religieusement*).

Oh ! oui, Père, tant d'espoirs...

LE PÈRE.

Il y avait tant de promesses dans cette jeune vie !

MAX.

Oh ! oui, Père, tant de promesses...

LA MÈRE.

Et, plus tard, quand il revenait aux vacances, déjà tout grand, comme il était prévenant pour nous, et tendre !

LE PÈRE (*des sanglots dans la voix*).

Et dire qu'il est mort, mort, mort ! (*Il se tord les mains*) Le petit est mort !

LA MÈRE.

Aussi bien, il était trop bon pour vivre. Ce sont toujours les meilleurs qui s'en vont les premiers. C'était une bonté d'enfant.

MAX.

Oh ! oui, Mère, un cœur d'enfant, si impulsif, depuis toujours. Vous souvenez-vous de ce jour d'été au jardin, où il avait donné toutes les fleurs à deux petits pauvres qui passaient ? (*Chacun se recueille et se souvient sans doute de mille traits enfantins du petit Guy. Silence.*)

LE PÈRE (*surprenant le regard de Max attaché au portrait de Guy, soudain raidi*).

De quel droit évoques-tu ces souvenirs sacrés, toi qui as été le chagrin de sa vie ? sa seule honte !.. C'est un sacrilège, tu m'entends ? Tu a perdu tous tes droits sur son enfance et son souvenir.

MAX (*doucement*).

Pourtant, Père, je l'ai aimé.

LE PÈRE.

Très mal, et trop peu, puisque tu n'as pas pensé que ton déshonneur pouvait briser sa vie.

MAX.

Très mal... oui, peut-être... mais pas trop peu, ah ! pas trop peu !

(*Silence. M^r et M^{me} Herbert se regardent et se comprennent. La mère hésite un peu.*)

LA MÈRE

Max, nous ne voulions rien hâter, mais puisque te voilà, nous devons te faire part d'une résolution... Nous ne te maudissons pas, Max... pourtant, nous ne pouvons oublier...

LE PÈRE.

Oui, nous t'aurions écrit, mais ta présence nous permet de t'expliquer les choses de vive voix... Avant de le faire, je veux te dire ceci : notre décision est irrévocable, il faut que tu le comprennes.

MAX (*anxieux*).

Qu'est-ce donc, Père ?

LE PÈRE.

Nous ne pourrions te donner ici la place à laquelle, seul, le petit avait droit... Ecoute, mon fils, mieux vaudra nous séparer. Ta femme a bien voulu accepter ton nom, que ce bonheur te suffise ; elle ne peut que te pousser au bien. Nous, il nous reste le souvenir du petit. Ta présence l'empoisonnerait.

MAX (*atterré*).

Ce n'est pas possible ! Non, ne dites pas cela ! Maman ! C'est affreux !

LE PÈRE.

Ce qui est affreux, n'est-ce pas ta conduite ?

MAX (*presque suppliant*).

J'aurais voulu, avec Maud, entourer votre vieillesse, si cruellement assombrie, si solitaire !...

LA MÈRE (*doucement*).

Non, non, mon enfant, merci pour cette pensée-là, mais, vois-tu, nous voulons vivre avec le petit et rien que lui. Pour tous, cela

vaut mieux, je t'assure. Je t'ai dit, j'ai la confiance qu'il nous soutiendra... Et nous irons ainsi, doucement, jusqu'à la mort.

(Elle se lève.)

LE PÈRE.

Tu devrais comprendre, mon fils. N'ajoute rien, tu fais inutilement souffrir ta mère... Adieu, mon fils.

(Tous trois sont debout, en face l'un de l'autre, Max bouleversé.)

LA MÈRE.

Ah ! Max ! mon fils, mon pauvre enfant !.. *(Elle pleure.)*

MAX *(avec une lueur d'espoir).*

Mère !

LE PÈRE *(grave).*

Ne t'y trompe pas, Max. Au dessus de son amour pour toi, il y a tes fautes, que la mort a rendues désormais irréparables.

LA MÈRE.

Au nom de ton frère, Max, je te pardonne. *(Elle l'embrasse au front.)*

LE PÈRE.

Ne pense pas que nous n'y ayons pas réfléchi ! Mais cela vaut mieux ainsi, je t'assure. Adieu. Au nom de ton frère, Max, je te pardonne... *(Il l'embrasse au front.)* Pars, maintenant, pars, pour ta mère !

LA MÈRE.

Non, non, ne le chasse pas, Ernest. S'il veut rester jusqu'à demain, ce n'est pas à cela près. Mon fils, pense au petit ! que son exemple t'aide.

MAX *(suppliant).*

Mère !..

LA MÈRE.

Adieu... Un jour, Max, peut-être... mais plus tard... plus tard... *(Il sortent.)*

Scène VIII.

MAX *(exalté, seul, debout devant le portrait de Guy).*

MAX.

Jusque là Guy, jusque là ! Il te fallait donc tout pour reposer en paix... Suis-je en paix avec toi, Guy ? Suis-je délié, enfin, enfin ?

Est-elle rachetée cette opprimante pensée que tu as bien fait de mourir ?

(Il ne remarque pas Maud qui entre.)

Scène IX.

MAX. MAUD.

MAUD.

Max ?.. Ils sont bien malheureux, dis, les pauvres parents, sans leur petit Guy ? Ont-ils vite pardonné, comme nous le pensions ? Nous allons tant les aimer, Max Ah ! comme nous allons les dédommager, à nous deux !

MAX *(très ému).*

Non, ma chère femme. Cette dernière douceur de les choyer jusqu'à la mort... il nous faut aussi y renoncer.

MAUD *(saisie).*

Max ! Que veux-tu dire ?

MAX

Je te demande pardon, profondément, ma chère femme, car, à toi, je devais cette réhabilitation. Tu y avais droit. C'est ton droit que j'ai lésé...

MAUD *(navrée).*

Oh ! Max ! Ils n'ont pas tout compris, dis, ils n'ont pas voulu te croire ! Mais tu avais des preuves, tu avais la lettre de Guy !

MAX.

Non, ma chère femme. C'est moi qui ai mieux compris. En brisant leur idole, je leur enlevais leur seule raison de vivre, et tout mon amour à moi ne pouvait être une compensation à cet effroyable effondrement... Avais-je seulement le droit, comme nous pensions, d'accuser un mort, et dans un tel but ?

MAUD.

Peut-être que non... *(avec révolte)* Et pourtant une pareille injustice n'est pas possible !.. Il faut une justice, il faut une revanche, après tant de souffrance imméritée, après une si totale générosité...

MAX.

Maud, comprends-moi... Guy m'a demandé ce suprême renoncement. Je sentais un reproche monter de cette tombe. Je ne pourrais pas prendre la place d'un mort.

MAUD.

C'est faux, Max ! Les vivants ont des droits aussi ! Ce serait révoltant ! C'est lui qui a pris ta place, toujours et jusqu'ici... Il faut une revanche !

MAX (*doucement*).

Je le pensais aussi... A présent, je ne la cherche plus de la même façon. Cette réhabilitation m'apparaissait, comme à toi, une chose immense. Et puis... devant leur désespoir que j'aurais aggravé, cette chose à laquelle je tenais tant m'a semblé tout-à-coup misérable et infime, si loin de mon devoir et de la vérité.

MAUD.

Ce serait trop cruel, Max ! Toi, accusé, toi, repoussé, banni, presque maudit, toi, toi, après ce que tu as fait !

MAX.

La justice des hommes est-elle indispensable ? N'y a-t-il pas un autre idéal ? La vérité ne serait-elle pas de faire souffrir le moins possible ?

MAUD.

Sur quoi fondes-tu leur paix et leur consolation ? Sur un mensonge, tandis que la vérité leur rendrait un fils.

MAX.

Ma petite Maud, le crois-tu vraiment ? La vérité toute seule serait-elle assez puissante pour effacer des années d'amour et d'habitude ? Crois-tu que leur cœur admettrait ce que leur raison les obligerait d'admettre ?

MAUD.

C'est surhumain, on ne peut pas exiger cela ! (*Elle pleure doucement.*)

MAX.

Vois-tu, il faut poser droit la question : cette satisfaction d'être justifié, vaut-elle d'ajouter au désespoir déjà si profond de mes vieux parents ? Tu m'as dit un jour, Maud, celui-là où j'ai failli repousser Guy mourant, tu m'as dit : « Nous ne pourrions pas, ce remords serait entre nous. » A mon tour, je te demande sérieusement : cette cruauté ne serait-elle pas entre nous ?

MAUD.

C'est injuste, c'est révoltant, cela ne peut être... Tu n'as pas réfléchi...

MAX.

Le crois-tu réellement ? Je ne pensais pas que tu jugerais ainsi, car, en renonçant à me blanchir au yeux de nos parents, c'est à toi encore que je pensais, toi qui es moi-même et mieux que moi-même, et qui fus l'inspiratrice de tout ce que j'ai pu faire de bien... Maud ! Je me suis efforcé de ne pas être inférieur à ta pensée, à ton rêve, à notre amour...

MAUD.

Je ne peux pas supporter l'idée que tu sois jugé ainsi, condamné et traité en renégat. (*Elle pleure. Un silence. Max se promène de long en large, très agité.*)

MAX.

Maud ! Je commence à le voir... j'aurai peut-être exagéré... je me serai trompé... si toi, qui juges tout d'une si grande hauteur...

MAUD.

Ne parle pas de moi, tu me fais honte !

MAX.

Je ne veux pas agir contre ton sentiment, te contraindre à juger comme moi, car tu partageras toutes les conséquences de mon acte, si tristes soient-elles... Je ne t'ai que trop sacrifiée... Tu as des droits, toi aussi... (*Il hésite, puis, tirant de sa poche la lettre de Guy, il la tend à Maud.*) Tiens, voici la lettre, Maud. Tu m'as éclairé tant de fois... Quoi que tu décides, tu ne pourrais agir mal, tu ne pourrais faire une chose injuste ou cruelle...

MAUD (*avec un cri de joie*).Oh ! Max ! (*Elle saisit la lettre.*)

MAX.

Je m'en remets à toi, ma femme... Pèse bien, cherche ce qui est le plus important... Tu sens combien l'heure est grave... En parlant aux parents, peut-être comprendras-tu comme moi... Pourtant, je reconnais que j'ai pu être faible, trop sentimental, un peu lâche...

MAUD.

Lâche, toi, Max !

MAX.

Souvent la femme voit plus juste, plus clair... Toi surtout, tu vois clair...

(Un silence. Maud a pris la lettre, elle la tourne, la retourne. Elle est debout et ne peut se décider à quitter la chambre. Puis, la voix changée, toute révolte tombée.)

MAUD (très émue, avec élan.)

Oui, je vois clair, mon cher mari. Je vois clair, car je vois comme toi. Cette lettre, garde-la ! Maintenant qu'il est en mon pouvoir de changer les choses, je ne les voudrais pas autres. Pour rien au monde, je ne voudrais diminuer ta pensée. Elle m'est plus chère que la justice, plus chère que ton bonheur même.

MAX.

Réfléchis encore, ma femme... Pourras-tu jamais me pardonner d'avoir préféré la paix du mort à ta légitime fierté ?

MAUD.

Comment peux-tu croire que je pense à ma fierté ? Ma fierté c'est toi. Je te remercie profondément, infiniment, d'avoir su mettre au dessus de tout, le seul jugement de ta conscience si droite et de ton cœur si chaud, et cette revanche. .

MAX.

La revanche ? La plus grande, la seule belle, la seule dont je veuille, Maud, je l'ai, tu le sais bien : c'est ton amour. Et je n'aurai pas assez de toute ma vie, Maud, pour te remercier d'être ce que tu es.

MAUD.

Je le vois, maintenant : un sacrifice librement consenti ne peut pas diminuer notre bonheur, puisqu'il l'ennoblit. A présent, rien ne pourra contre lui, Max, rien, car c'est bien la maison bâtie sur le roc...

L. JEANCLAIR.

FIN.



Intermédiaire wallon

Questions

La légende wallonne de l'éclair et M. Lucien Jeny. — Dans son n° de mars 1909, la *Revue du Traditionisme*, de Paris, p. 36 publiait sous ce titre un poème, dédié au critique belge, M. Eugène Gilbert, et que nous reproduisons ci-dessous (1) :

Jéhovah, le Dieu fort, le justicier terrible,
Souvent frappait soudain l'homme par trop altier :
De la nue aux flancs noirs son tonnerre invisible,
Sans que rien l'annonçât, s'échappait meurtrier.

Mais le dou Rédempteur, Jésus, la Bonté même,
Pour nous sur une croix voulut être martyr,
Et nous pûmes sauver, à notre heure suprême
Notre âme, par l'élan d'un fervent repentir.

Lors, un soir qu'il tonnait, la Vierge très clémente
Au ciel dit à son fils : « J'ai peine à voir là-bas,
Sur la terre d'exil, au sein de la tourmente,
Advenir aux humains tant de subits trépas.

Je voudrais qu'en péril pour conjurer la foudre,
Le pécheur ait le temps de se signer toujours
Ou que ce signe, au moins, pût aider à l'absoudre
S'il doit, dans l'ouragan, succomber sans recours. »

Et le Christ, exauçant le souhait de sa mère,
Près du Maître éternel se fit intercesseur
Une nouvelle fois, afin que son tonnerre
Eût pour le précéder l'éclair avertisseur.

En résumé, l'éclair aurait été créé à la demande de la Vierge Marie,

(1) Toutes les pages de cette *Revue* sont imprimées en orthographe simplifiée.

sur l'intercession de Jésus, pour permettre aux humains de se défendre à temps contre le tonnerre, par un signe de croix.

Cette légende existe au pays de Liège. Il est probable qu'on la connaît ailleurs en Wallonie et au dehors, car rien ne s'est mieux répandu que les légendes cosmogoniques chrétiennes. Sur quoi s'est basé l'auteur pour la considérer comme une légende wallonne ? où l'a-t-il recueillie ?

Le poème est signé LUCIEN JENY, comme extrait du recueil « Les légendes de la Nature, 2^e cycle (inédit) ».

L'auteur, M. LUCIEN JENY, est-il wallon ?

CRAM.

Parapet. — Il est toujours intéressant de lire le *Dictionnaire*.

Au mot *parapet*, figure cette observation : « le T ne se prononce pas, ni ne se lie ». Je comprends la raison qui a dicté la première partie de cette remarque ; je ne découvre pas celle qui a dicté la seconde ; à moins que... le grammairien n'ait été hanté par le souvenir du titre du roman de LACLOS : *Les liaisons dangereuses*.

ALBIN BODY.

Réponses

La Polka (XVI; XVII; XVIII, p. 59). — Décidément, la tradition qui donne la vogue de la polka comme origine à la maladie des pommes de terre, n'est pas générale, même en Wallonie. Voici, en effet, ce que nous lisons dans les *Documents et Rapports* de la Société paléontologique de Charleroi, t. 31 (1910), p. 193 :

« En 1845, à cause de la maladie des pommes de terre, il y eut des troubles assez graves ; quelques-uns ayant répandu le bruit que les fabriques de produits chimiques étaient la première cause de la maladie de ce tubercule, si nécessaire dans ce pays, plusieurs fabriques de produits chimiques de la Basse-Sambre furent attaquées par des bandes de paysans en révolte, et particulièrement la fabrique de soude d'Oignies, laquelle avait fait élever une cheminée d'une hauteur d'environ cent mètres, et que les mutins voulaient détruire malgré tout ; entretemps la direction avait demandé les troupes pour protéger l'usine, ce qui n'a pas empêché les émeutiers d'y revenir par deux fois ; néanmoins, après quelques alertes, les soldats finirent par rétablir l'ordre. »

O. C.

Lu pîre dè bourdeû, à Stembert (ci-dessus, 128, 272). — D'après mon grand-oncle, cette pierre avait été placée près de l'église pour perpétuer le souvenir d'un mensonge célèbre. Dans la suite, ceux qui racontaient des faits inexacts, calomnies, exagérations, etc., étaient mis au défi d'aller toucher *lu pîre dè bourdeû*, en se rendant le dimanche à la messe, et ils reculaient devant l'épreuve, car leurs mains, s'ils avaient menti, devaient y rester attachées.

CRAM.

✻ ✻ J'ignorais complètement qu'il eût existé à Stembert une pierre ainsi nommée ou surnommée. Je l'ai appris par l'article de M. ANGENOT. Les renseignements suivants m'ont été donnés depuis lors par M. Nizet, ex-garde-champêtre à Dolhain.

Etant gamin, il a souvent joué sur cette pierre, qui était située en face de l'église, mais en dehors de l'ancien cimetière. De forme circulaire, elle était élevée de 1 m. environ et l'on y accédait par un escalier.

Quelle est son origine ? Je l'ignore. Quant à sa destination, il me paraît, étant donné sa situation, sa hauteur, l'escalier d'accès, que c'était une sorte de chaire où l'on faisait jadis les proclamations officielles. Cette coutume n'est pas encore entièrement disparue et la pierre pourrait rendre encore souvent le service de permettre à tous les auditeurs d'entendre les communications du garde-champêtre.

Quand et pourquoi l'a-t-on fait disparaître ? Je l'ignore.

UN STEMBERKIN.

L'Aviation et les Wallons (XVII; XVIII, 224). — Sous ce titre « Un aviateur borain », le journal *le Pays borain*, dans son numéro du 17 septembre 1910 publie l'article suivant :

« Un mécanicien qui s'est épris d'aviation met la dernière main à un appareil dont il est l'inventeur et qui, s'il donne ce qu'en espère son conducteur, est appelé à mettre l'aviation à la portée de toutes les bourses. Physiquement, il paraît que sa tentative ne puisse obtenir qu'un succès médiocre, mais n'est-on pas en droit, à cette heure où rien ne paraît plus impossible, d'avoir foi en l'ingéniosité de l'homme et d'espérer le succès de ses recherches ?

» Partant de ce fait que le poids le plus considérable dans un aéroplane est le moteur, l'essence et l'huile qui lui sont nécessaires, notre homme, M. Albert Auquier, de Boussu, a pensé à supprimer purement et simplement ces vains accessoires. Il a pu, grâce à cela, diminuer la surface de sustentation de son appareil, donc diminuer la résistance de l'air et l'effort nécessaire au lancement de la machine. Et l'appareil qu'il construit ne pèsera que soixante kilogrammes et n'aura que 5 mètres carrés de surface.

» L'appareil, — un monoplan — est conçu fort en dehors des données courantes. Les ailes sont incurvées et leur courbe présente, vue de face, la silhouette d'un arc de Cupidon. Deux roues placées l'une devant l'autre servent au lancement et à l'atterrissage. C'est entre elles que s'assied, sur une selle minuscule, l'aviateur. C'est l'aviateur qui communique au mécanisme le mouvement de rotation nécessaire à l'hélice placée à l'avant. Les gouvernails de profondeur et de largeur sont placés à l'arrière. L'ensemble présente l'aspect d'une bicyclette qui a servi de base à la construction de l'appareil.

» Il est peut-être prématuré d'espérer si tôt un succès dans une voie si simpliste, mais il est certain qu'un jour viendra où des appareils d'aviation ressembleront à celui qu'a conçu M. Auquier. »

Air composé par Grétry pour les serins (ci-dessus 270).

Il figure dans les *Mémoires ou Essais sur la musique de Grétry* (édition de 1829, Paris et Bruxelles) parmi les exemples musicaux en annexes au tome II, sous le n° 13. A l'inverse des exemples qui le précèdent et qui le suivent, il ne paraît toutefois correspondre à aucune partie du texte.

ERNEST CLOSSON.

Mosan ou Meusien (ci-dessus, 172, 272). — Il est évident que ces mots au sens ethnologique qu'on veut leur attribuer, sont une création savante. *Meusien*, que l'on imagine plus populaire, est topographiquement pour ainsi dire délaissé. On ne dira pas couramment : *les paysages, les bords meusiens*, mais *les paysages, les bords de la Meuse*.

A ne considérer que la création de ces adjectifs, *mosan*, plus savant, sonne mieux ; il a mes préférences.

Mais ni l'un ni l'autre n'auront mon appui. Ils ne répondent à aucun sens précis. Les vallées de la Meuse et de ses affluents sont françaises et wallonnes, d'abord ; elles frôlent l'Allemagne, puis deviennent flamandes et néerlandaises. Cinq pays, cinq races dont on veut synthétiser en un caractère commun, les contradictoires aspirations. C'est de la folie !

Ces mots semblent n'avoir été inventés qu'à l'usage des eunuques du mouvement wallon.

JULIEN DELAITE.

❖ ❖ *Mosan* est très joli et il est consacré en art depuis une dizaine d'années. Il est formé comme « Rhénan ». *Meusien* est usité, si je ne me trompe, en géologie, comme « robenhausien », « solustréen », « magdalénien », etc. Le géologue, qui ne se pique pas de latin, a tiré directement *Meusien* de *Meuse*.

Les deux mots sont bons, chacun dans sa sphère, et je serais peiné qu'on parlât d'*art meusien* et de *terrain mosan*.

JULES FELLER.

❖ ❖ *Meusien, Mosan*, — on peut conserver les deux mots, mais en les distinguant.

« Meusien » a quelque chose de plus mou, de plus lourd, de plus boudiné, je ne sais quoi d'un peu provincial aussi ; cependant il garde le mérite de sa formation populaire, et parfois on l'emploie en France, du moins entre concierges.

« Mosan » a le grand tort, sans doute, d'être de formation savante. Mais combien il est plus élégant, plus svelte, plus ferme et plus noble ! En vérité, « Mosan » est un mot d'une plastique admirable.

Et maintenant, une remarque. Ce que « Meusien » désigne en France, ce sont tout spécialement les hommes et les choses *du département de la Meuse*. A Paris même, on peut s'en informer à la « laiterie Meusienne », rue Gustave Flaubert, puisque les dictionnaires sont muets.

Or donc, mes amis, laissons « Meusien », — et sans regrets, — à cette

laiterie et à ce département ; mais que « Mosan » blasonne pour nous tout le cours de la Meuse, jusqu'aux alluvions hollandaises où le beau fleuve quitte ses forêts et ses roches calcaires, et devient ainsi étranger à lui-même.

Je vote pour « Meusien » comme nom étroitement local, mais pour MOSAN comme nom national.

ALBERT MOCKEL.





BIBLIOGRAPHIE

JOSEPH CLOSSET : **Table alphabétique des ouvrages littéraires wallons, suivie d'une Table générale par noms d'auteurs (théâtre, poésie, prose, travaux divers)**, publiée sous les auspices de l'« Association des auteurs dramatiques et chansonniers wallons ». Liège, Imprimerie « La Meuse », 1910. In-8°, 253 p.

A l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, une place spéciale a été réservée à la Littérature wallonne, dans la section des Lettres. On y exposait, en même temps que les portraits de quelques hommes de lettres, un certain nombre d'œuvres wallonnes. C'est à l'occasion de cette exposition que M. JOSEPH CLOSSET, trésorier de l'Association des auteurs dramatiques et chansonniers wallons, secrétaire de la Fédération wallonne, a compilé la bibliographie dont j'ai transcrit le titre.

Cette bibliographie se compose de deux parties : a) une Table alphabétique des ouvrages ; b) une Table générale par noms d'auteurs.

La première partie compte quatre subdivisions : 1° les Ouvrages dramatiques (pages 5 à 72) ; 2° les Ouvrages en prose (pages 73-74) ; 3° les Recueils d'œuvres poétiques (pages 75 à 82) ; 4° les Travaux divers (pages 83-88).

Sous cette dernière rubrique, l'auteur a classé tous les ouvrages qui ne rentreraient pas dans une des trois catégories précédentes ; à côté des almanachs poétiques, on y trouve l'énumération des travaux de philologie et d'histoire publiés par la Société de littérature wallonne.

La *Table alphabétique* consiste surtout en une liste d'ouvrages dramatiques ; tandis qu'il ne relève que 34 titres d'œuvres en prose et 190 de recueils en vers, M. C. énumère 1961 ouvrages dramatiques. Ces titres ne laissent pas que d'être intéressants à parcourir. On y verra qu'*Amour* figure dans 35 titres de comédies ou de drames, voire de vaudevilles ;

Càbarèt dans 7, de même que *Diale* ; *Éfant* dans 10, comme *Héritèdje* et *Vindjince* ; *Farce* dans 12 ; *Marièdje* dans 15 ; *Rabrouhe* dans 18 ; *Truc* dans 20. Je laisse aux esprits philosophiques le soin de tirer de ces chiffres d'ingénieuses conclusions.

Aussi bien, trouve-t-on de tout dans ces titres : les belles-mères, le « pèket », les coqs, les pigeons, les « crapaudes », inspirent également l'écrivain wallon, de la même manière que le soldat, l'ivrogne, le « galant » et la servante. Des chefs-d'œuvre de Molière s'y discernent (*Le médecin malgré lui* a été imité par trois auteurs différents) et il n'est pas jusqu'aux écrivains français les plus récents qui ne suscitent des imitateurs ; *Riyète* traduit *Blanchette* de M. BRIEUX et *Cyrano di Berdjirowe* rappelle le héros fameux de M. EDMOND ROSTAND.

Plus d'une fois, des auteurs différents se sont rencontrés dans le choix d'un titre. C'est le cas pour les *Deûs Nèveûs* et les *Deûs sorodjes*, *L'amour et l'ardjint*, *Destinéye et Djalos'réye*, *Qwand on aime*, *Li pèket* et *Çou qui l'pèket fait fé*. Il y a deux *Bastad*, deux *Colèbeû*, deux *Fördèjeû*, deux *Djoweûs d'comèdèye*, deux *Parvinou* (ce qui est peu) et trois *Somnambules* (ce qui est beaucoup). Un même proverbe (*Tot çou qui r'lût n'est nin d' l'ôr*) ou un même « spot » (*Treûs tchèts po n' soris*) a servi à plusieurs auteurs pour qui la sagesse des nations n'a pas de secrets. Trois pièces se prénomment *Bertine*, quatre *Louise*, trois *Nanète*, quatre *Ninie* et deux *Ugène* : c'est une belle famille !

M. C. a classé les œuvres dans un ordre strictement alphabétique, en tenant compte de l'adjectif. Lorsque le titre est double, il renvoie au second titre. Chaque fois qu'il la connaît, il indique entre parenthèses la date d'édition de l'ouvrage. Si celui-ci est une traduction, mention en est faite.

Ce serait parfait, si la Table ne prêtait assez souvent le flanc à la critique.

En ce qui concerne le classement, les principes appliqués par M. C. ne me semblent pas bien rigoureux.

Si vous classez sous la lettre A, *A l'craquerie*, *A l'since*, il faut traiter de la même manière : *A Beverloo*, *A l'blanke since*, *A Chivrimont*, *À concours*, *À Consèye*, *À rédjimint*, *A l'ocasion*, *A l'pompe*, *A l'porsûte*, *A l'salle*, *Au cabaret*, *Au clér di lune*, *Au Congo*, *Aux chonq clotiers*. Il faut classer *A bon tchèt*, *bon rat* et *A chaskeune si lot* comme *A chaque marihà, s'clà* ; *A cèse* comme *À l'fatt* ; *Chez Baptisse* comme *Chez l'commissaire* ; *È l'coulèye*, *È fond Pitrète*, *È l'salle*, *En villégiature* comme *E manèdje* ; *Nos djones mariés*, *Nos marcalchous* *Nos paysans*, *Nos tchantèûs*, *Nosse garde-champète* comme *Nos p'tits bordjeûs* ; *I fât de songue* comme *I faut qu'i saurte* ; *Mès bacèles*, *Mi belle-mère*, *Mi wèzène*, *Mès saïes*, *Mès tchansons* comme *Mès pus bais moumints* ; *Po n' héritèdje* comme *Po n' cuisinière* ; *Po l'èyô de Noyé* comme *Po l'èyô de tirèdje* ; *Quène kumèlèye* comme *Qué disdû* ; *Si fèye* comme *Nosse fèye* ; *So màle vòye* comme *So l'fagne* ; *Quèques côps d'pènnè* comme *Quèques boquets* ; etc.

Certains renvois manquent, par exemple : *Deûs soûrs* (GILLARD),

Grisou (VOLONT), *Mâl étindou* (QUINTIN), *Once di Bonheur* (ETIENNE), *Trompé* (LAHAYE). Page 61, mentionner *Sous scellés* de HESPEL ; p. 17, biffer la seconde mention de *Comme i fât s'i prinde*.

Dans la Table *alphabétique*, trad. X, trad. X, trad. de X signifie que X est l'auteur. Dans la Table *générale*, trad. X (cf. p. 99) veut dire que X est le traducteur. La clarté exigerait que ces formules fussent différenciées.

Pendant que nous en sommes aux traductions, ajoutons, page 26, que *Etèr'mint d' Crédit* est traduit de HESPEL ; le *Méd'cin maugré lu* (p. 43) de MOLIÈRE ; *Bièc di Fièr* (p. 69) de HENRI SIMON ; la pièce de LOUIS BODART (p. 65) a été traduite en montois par MAURICE CAREZ et FERNAND DESSART sous le titre *El trouwaye du Champète*.

Dans sa transcription des titres, M. C. ne s'astreint pas à reproduire l'orthographe des auteurs. Il use généralement de graphies plausibles, mais non pas immuables ; il écrit par exemple, dans un même titre : *François* (p. 21) et *Français* (p. 107), *Sorodjes* (p. 22) et *Soroches* (p. 244). Ce qui est plus grave, c'est qu'il ne respecte pas les variétés dialectales et qu'il trahit une fâcheuse tendance à tout ramener au type liégeois : il écrit, page 57, *bidons* pour *bidéons* (tournaisien) et l'œuvre que JOS. DUFRANE intitulait *Les Tois swraits*, devient à deux reprises, sous sa plume : *Les treûs sohairs* (p. 65 et p. 110).

J'en viens à présent à la *Table générale*. Celle-ci groupe 497 noms d'auteurs. Chaque fois qu'il l'a pu, M. CLOSSET a mentionné la date de naissance et, le cas échéant, celle de décès. A défaut de ce renseignement, il a indiqué la localité où l'auteur réside. En dessous du nom figurent, dans un ordre plus ou moins alphabétique, les titres des œuvres.

A la suite des titres d'ouvrages dramatiques, M. C. signale où, quand et par quelle troupe ou société la pièce a été représentée pour la première fois.

La *Table* ne donne pas de description bibliographique des œuvres imprimées. Elle a été conçue dans un but pratique et n'a pas de visées scientifiques.

Elle est surtout informée de la production dramatique, particulièrement de la liégeoise. Mais, quant au reste, elle offre d'inexplicables lacunes. C'est ainsi, pour prendre un exemple, que M. MAURICE WILMOTTE n'est mentionné qu'en raison de sa collaboration avec MM. TILKIN et VRINDTS ; les nombreux écrits qu'il a consacrés au wallon et à son histoire littéraire sont passés sous silence. On lit avec stupeur qu'il a transporté ses pénates à Dison. M. C. eût complété ou rectifié sans peine ses renseignements en ouvrant la Bibliographie académique. Et, de même, il eût, je crois, tiré profit de la fréquentation des bibliographes de Theux, Weber, Doyen, etc.

J'ai examiné les 60 premières pages de la *Table* qui énumèrent 188 auteurs (Adolphy-Duysens). Voici quelques observations :

ALCIDE-PRYOR : les éditions séparées des *Boutades* et des *Chansons* ne sont pas mentionnées.

ALEXANDRE (ANTOINE-JOSEPH), ajouter *Virgile à Mauche* (1855).

BAILLEUX (FRANÇOIS), ajouter *Disfinse* (1842), *Mareie* (1889).

BARILLÉ (FRANÇOIS), né le 19 novembre 1821, ajouter : *Soo'nir dès fiesse di Lige* (1861).

BARON (HENRI), ajouter : *Hovâte et Pastèyi* (1895), *On mât d' Cocagne à St-Phoyin* (1899) ; *Couhenire et chervante* a été écrit en collaboration avec M. HENRI AERTS.

BARTHOLOMEZ (CHARLES), né le 24 janvier 1868, ajouter : *Jacques et Colas a l' fiesse* (1885), *On peu po ravu n' fève* (1891), *On mariège di pôrculaine* (1892), *Qwand l' bonheur vout* (1892).

BAURIN (AUGUSTIN), né à Gouy-lez-Piéton, le 30 juillet 1868.

BAUWENS (FRANÇOIS), *Spitche, Mathe et Hasse*, supprimer : coll. J. WILLEM.

BERTHALOR, à la traduction de LERMUSIAUX ajouter celle de TILKIN.

BODART (LOUIS) a traduit *Ligalant da Fifine* et *Li novèl an* de J. WILLEM ; sa pièce *Li Trouwaye do Champète* a été traduite en montois par MAURICE CAREZ et FERNAND DESSART.

BOLAND (LOUIS) a pour pseudonyme : ALBIN SOULDO.

BONCHER (ÉLOI), ajouter : *In môrt qui vike* (1901), *Pou in bêche* (1902), *Justine Maclotte* (1902).

BOSQUÉTIA, ajouter : *Œuvres choisies*, 2^e édition, 1898 ; corriger : *Pierrot vèt co, Les tois swraits*.

BOVY (THÉOPHILE), ajouter : *Li cusin, Plaisir des vis* (1890).

BRAHY (CHARLES), ajouter : *Li comptabe et l' banqui* (1889).

BRUNEAULT. Les ouvrages de PIERRE BRUNEAULT (pseudon.) sont classés à LEROY (AUGUSTE) ; mais alors pourquoi classer à BOSQUÉTIA les œuvres de JOSEPH DUFRANE ?

BURY (DIEUDONNÉ), ajouter : *Babioles et Respleûs* (1893) ; *Qué Tricbal* a été écrit avec la collaboration de JEAN BURY.

BURY (JEAN), ajouter : *Novais crâmignons* (1887) ; *Ine amoûr inte deûs êwes, Li Bansté d'oûs, Botresse et mèsèyi* (1891) ; *Djote po djote* (1890) ; *Lès deûs droles* (1891), *Lès deûs fiyoux* (1892), *Deûs Flaminds d'vins dès laids draps* (1893), *On manège d'orphulins* (1887), *Nos bons vis* (1894), *Li r'vintche d'on rivâl* (1892), *On sot manège* (1894) ; en collaboration avec DEFOREIT : *Ine rivintche di crapautes* et *Po marier Zabelle* ; avec D. BURY : *Qué tricbal*.

BURY (TOUSSAINT), ajouter : *Chaque si toûr* (1905), *Cusin Eugène, Li crapaute d'on piote* (1890), *Tchin et tchèt*.

BURY. Les trois BURY ont publié : 1^o avec Emile JEANNE : *Po fé rire* (1894), 2^o avec Emile JEANNE et Léon PIRSOUL : *Po tchanter, rire et fé rire* (1894).

CAREZ (MAURICE), ajouter trois monologues : *Èl pou imbitieux, Èl petit pichon, C'est l' Jeudi saint*.

CERKO (NESTOR SERCKX), né à Jodoigne, le 14 avril 1865, ajouter : *Andje et démon* (1899).

CHAUVEHEID (GILBERT), né à Stavelot, le 6 février 1878.

COLLARD (VICTOR), *Li tindriye à l'amourette* a été traduit en wallon liégeois par HENRI BARON.

COLLIGNON (CONSTANT), ajouter : *Èl potche da Noyé*.

COLSON (JULIEN), *Chansons patoises* (1862).

CORNET (LOUIS), ajouter : *Neûr et blanc*.

CORNET (VICTOR), *Berwète et mantchète* (1892) a été écrit en collaboration avec F. MASSART.

DECLÈVE (JULES), ajouter : *Le wallon montois* (1904) ; sa *Bibliographie* qui remonte à 1895 compte 110 numéros.

DEFOREIT (CLÉMENT), ajouter : *Enne plainte au r'cèveû* (1902), *Questionnaire wallon dès dyônes fiyes* (1903).

DEFRECHEUX (JOSEPH), ajouter : *Détails anecdotiques sur Nicolas Defrecheux* (1891), en collaboration avec CHARLES DEFRECHEUX ; *Les prénoms liégeois* (1890) en collaboration avec LÉOPOLD CHAUMONT ; *Recueil de comparaisons populaires wallonnes* (1886).